

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.



JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]

Heureux les cultivateurs, s'ils savaient apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 1 St. Hyacinthe,—Province de Québec —Mercredi, 7 Septembre 1870. No. 49



JOURNAL D'AGRICULTURE.

Conditions.—L'abonnement sera de *Un Ecu* pour un an d'avance; quand il ne sera pas payé d'avance l'abonnement sera de \$1. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Toute personne qui organisera un club de 50 abonnés aura droit à 50 copies du *Journal* pour \$20.

20 copies \$8.50. 10 copies \$4.50.

Le *Journal d'Agriculture* paraîtra le Mercredi de chaque semaine.

Nous traiterons de gré à gré pour les annonces.

Toutes lettres, etc., devront être adressées *Franco* au

Journal d'Agriculture.

Le "*Journal d'Agriculture*" est imprimé et publié par Camille Lussier dans la maison en briques de H. J. Doherty

EXHIBITION PROVINCIALE.

Comme nos lecteurs ont pu le voir par l'annonce insérée dans nos colonnes depuis quelque temps, l'Exhibition Provinciale doit avoir lieu à Montréal, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi, 13, 14, 15, 16 Septembre courant. Les cultivateurs et les industriels devront se rendre en grand nombre à ce concours. Il n'y a personne qui n'en retire un avantage immense et plus que suffisant pour compenser les dépenses du voyage. Que les jeunes gens surtout se rendent à l'exhibition; et à cette fin qu'ils renoncent à un objet de luxe qu'ils ont l'intention de s'acheter. On ne saurait trop apprécier l'heureuse influence d'un semblable concours; souvent la simple vue d'un objet qu'on y expose peut ouvrir la voie du progrès à un grand nombre.

LES BANQUES D'ÉPARGNES.

Soignez bien les sous, les louis d'or prendront soin d'eux-mêmes, dit un proverbe. L'économie: telle est la clef véritable de la fortune; tout le monde en convieit. Mais cette économie a besoin d'être soutenue, favorisée. Il n'est pas de meilleur moyen pour favoriser l'économie que les Banques d'Épargnes. La plupart de nos lecteurs ont peut-être oublié, ou ignorent même que nous avons une banque d'Épargnes à St. Hyacinthe qui offre les meilleures garanties possibles, puisque le gouvernement lui-même reçoit les dépôts et s'oblige à les rembourser. Cette Banque est au Bureau de Poste de cette ville; le maître de Poste est chargé de recevoir les dépôts, etc. On peut déposer rien qu'une piastre à la fois si l'on veut: et l'on reçoit un intérêt de 4 par 100. On peut retirer quand on le veut, tout ou une partie de son argent. Nous invitons les cultivateurs à profi-

ter de cet avantage ; qu'ils s'habituent à déposer une certaine somme toutes les semaines, tous les mois, ou même tous les trois mois : qu'on se fasse comme une règle inviolable d'effectuer ses dépôts à temps, et on finira par avoir une somme d'argent considérable sans trop se gêner.

30 ANS DE GUERRE. — Une Prime ! — *L'American Agriculturist*, entrera le 1er Janvier prochain dans sa 30e année de guerre incessante contre l'ignorance, les petites récoltes, le travail improductif, mauvaise administration, etc., et les éditeurs font un nouvel appel pour de nouvelles recrues qui grossiront les rangs de leur armée permanente. La prime offerte est le don gratuit du reste de l'année à tout nouvel abonné pour 1871, payant à présent. Toute personne souscrivant maintenant aura le papier 15 mois pour le prix de 12. Nous conseillons à tous ceux qui lisent l'anglais de prendre cette offre. Il ne se publie nulle part dans l'univers un journal aussi utile pour la maison, le jardin et la ferme, dans les villes, villages et la campagne. Il est rempli d'informations utiles pour tous, est illustré d'un grand nombre de gravures remarquables instructives et amusantes, et ses matières sont préparées par un grand nombre de personnes capables, intelligentes et pratiques, qui connaissent les sujets qu'elles traitent. Les prix sont \$1.50 par année, 4 copies \$5, 10 copies \$12 et \$1 chaque par club de 20. Ces prix sont bons pour 15 mois dès à présent. Il est probable qu'on ne trouvera nulle part ailleurs tout pour si peu. Les Éditeurs sont : Orange Judd & Co., 245 Broadway, New-York.

FABRICATION DU BEURRE.

Nous recommandons fortement aux cultivateurs de pratiquer les conseils suivants dans la fabrication de leur beurre.

Pour faire du bon beurre, il faut d'abord que les vaches aient de bons pâturages, des herbes dures, et non des mauvaises herbes. L'herbe des endroits élevés est meilleure que celle qui croît dans les bas-fonds humides. Quelques-uns croient que répandre du plâtre sur le sol, au printemps, et de bonne heure en automne, cela contribue à adoucir l'herbe.

Il faut ensuite avoir de bonnes vaches, des vaches choisies.

La plus grande propreté est essentielle dans la fabrication du beurre ; depuis le commencement des opérations jusqu'à la fin. Il ne faut laisser tomber dans le lait aucune saleté ; et c'est pour cette raison qu'on ne devrait jamais laisser coucher les vaches ailleurs que dans des endroits propres et non dans la boue et le fumier.

Le pis de la vache doit être bien lavé ; les vases également ; on les échaude même s'il le faut, pour obtenir la plus grande propreté possible. Mais d'abord, il faut les bien laver avec de l'eau froide, car si l'on employait l'eau chaude la première, cela occasionne des gouttes de lait qui se trouvent dans les fentes et les coins, à se coaguler ; et il deviendrait entièrement difficile de nettoyer ces vases.

La laiterie demande de bon air. Car, il n'y a rien comme le lait et le beurre pour absorber les mauvaises odeurs répandues dans l'atmosphère. Pour cette raison, on aura le soin de construire la laiterie loin de la grange, des fumiers, et de toute autre chose propre à communiquer de mauvaises odeurs. Il ne faut mettre rien d'autre chose que le lait et le beurre dans la laiterie. Il ne faut pas même y entrer en fumant.

Ce qui contribue principalement à rendre le beurre mauvais, c'est qu'on ne prend pas assez de soin pour en faire sortir le lait.

Ce petit lait, restant dans les interstices du beurre, fermente, et occasionne la rancidité. Il est parfaitement impossible d'avoir un bon article si on ne fait pas bien cette opération.

Quand vous salez votre beurre d'automne, n'employez pas de vieilles tinettes, surtout celles dans lesquelles il y a déjà du mauvais beurre, ou des marinades.

On doit empêcher l'air de parvenir jusqu'au beurre. Un peu de saumure répandu à la surface, a cet effet.

LE TEMPS.

De la pluie. — C'est un signe de pluie dans la journée lorsque le soleil se lève dans des nuages qui le cachent entièrement, ou qu'il est rouge, ou chargé de plusieurs couleurs, ou plus chaud qu'à l'ordinaire : c'est signe de pluie pour le lendemain, lorsqu'il paraît dans son cours pâle ou obscur, ou qu'en se couchant, il pousse de longs rayons, ou

qu'il se cache dans des nuages blanchâtres : 2o. lorsque la lune est cernée dans son plein ; 3o. lorsqu'il fait plus chaud qu'il ne doit, ou que des nuées blanches vont à l'orient ; 4o. quand on se trouve las et assoupi, ou que l'on sent des douleurs de rhumatisme ou des cors au pied, si les corbeaux ou les gronouilles croassent, si les oiseaux des rivières battent des ailes plus qu'à l'ordinaire, si les coqs chantent plus que de coutume le soir, ou à des heures extraordinaires.

Présage de beau temps. — Lorsque le soleil se couche clair et net, et qu'il se lève de même sans rayons rompus, et dans un petit brouillard qui s'évanouit ; 2o. quand la lune se renouvelle en temps serein, qu'elle est brillante le quatrième jour, et dans son plein.

Autres signes. — Les étoiles brillantes, le temps rouge le soir, et blanc le matin ; le ciel bordé sur l'horizon d'un cercle blanc et doré ; les chauves-souris qui volent autour des maisons.

Présages de vent. — Le soleil qui se couche dans des cercles rougeâtres ; les étoiles plus brillantes qu'à l'ordinaire, ces nuées qui montent au haut et s'assemblent, le bruissement des forêts.

Présages de tonnerre. — Le soleil plus chaud que de coutume, ou en se levant ou en se couchant, une nuée épaisse, l'arc-en-ciel au couchant, et le soir.

Présage de la neige. — Un froid sec sans gelée, un vent de brise.

Présage d'un hiver long et rude. — Quand il y a eu abondance de glands, que les guêres s'assemblent et s'en retournent, la neige fine, les étoiles brillantes, le charbon ardent, les extrémités du corps froides tout-à-coup ; lorsque les brebis qui ont déjà eu le mâle, le recherchent encore ; — que les cochons fouillent la terre en ayant la tête tournée du côté de la lice — lorsque le 24 novembre est froid, car tel sera l'hiver, lorsque les derniers jours de la lune qui sont de novembre en décembre sont froids.

Présage de l'année hative. — Une pluie médiocre au commencement et à la fin d'octobre, et c'est un présage d'une année tardive, lorsque la pluie ne commence qu'en novembre.

Présage de fertilité. — Lorsqu'on a le temps fort beau pendant l'automne ; le printemps médiocrement chaud, point trop de fruits.

Présage de stérilité. — Les gelées et rosées hors de saison, le printemps et l'été trop humides, une abondance extraordinaire de sève et de fruits.

ROLE DES FEMMES EN AGRICULTURE.

Trois mobiles puissants gouvernent une grande partie des actions humaines : l'amour propre, l'intérêt, et les sentiments du cœur. Autour d'eux viennent s'en grouper une foule d'autres qui en dépendent et qui par leur réunion, forment l'esprit, les mœurs, et le caractère humain. Presque toute la vie est occupée à les satisfaire, chacun cherchant dans cette satisfaction, selon la nature et les circonstances où le ciel l'a placé, ce qui peut contribuer à son bonheur. Voyons si la vie rurale peut satisfaire chez les femmes, ces trois grands mobiles.

Des jeunes filles, en général, redoutent d'épouser un agriculteur instruit, qui a choisi cette profession pour se créer, ainsi qu'à sa famille, une existence et un avenir, parce qu'elles ne connaissent pas bien la position dans laquelle elles seraient placées. Elles craignent d'être condamnées à une vie de solitude, d'ennui et de travail, qui les privera de tous les plaisirs que leurs compagnes vont, souvent follement, chercher dans le tourbillon des villes. Elles espèrent y satisfaire leur amour-propre, souvent froissé par une rivalité qu'elles ne peuvent dominer. Elles pensent, ces jeunes filles, qu'à la campagne elles ne pourront pas jouir des avantages que la nature et leur éducation leur ont donnés ; leur amour-propre s'en trouve alarmé, et elles ne peuvent se décider à abandonner une espérance qui les charmaient.

Permettez, jeunes filles, que j'essaie de vous démontrer qu'une habile ménagère de campagne trouvera dans la vie rurale, de quoi satisfaire son amour-propre d'une manière aussi complète et plus durable que celles qui courent après des succès de salon.

D'abord, je dirai que la campagne est aujourd'hui plus et mieux habitée qu'elle ne l'a jamais été, et que ce sont des gens d'élite qui y vont consacrer leur vie, leur fortune et leurs talents. Ce fait est constaté par le nombre et les noms des personnes qui se présentent dans les concours agricoles.

Les relations du voisinage, si faciles à la campagne, où l'on a toujours des moyens de transport, deviennent de plus en plus fréquentes, et j'ose dire aussi, ou même plus agréables que celles des villes, où leur exigence et leur inutilité les rendent souvent insupportables à ceux qui sont condamnés à les

supporter. Les visites à la campagne n'étant pas motivées par la seule étiquette, mais par le désir et le besoin de se voir et de s'entretenir des choses intéressantes qui remplissent la vie des agriculteurs, ces visites ont une animation, un intérêt mutuel qui existent rarement dans celles des villes. Elles permettent à une jeune femme de jouir de jolis ajustements qui l'embellissent, sans que l'esclavage d'une mode si capricieuse, et parfois si ridicule, vienne l'entraîner à de folles dépenses.

Mais aux visites ne se bornent pas ordinairement les douces relations qu'on peut entretenir avec son voisinage qui s'étend souvent jusqu'au loin. L'abondance étant le fait de la campagne, et les distances faisant un besoin de retenir ses hôtes plus longtemps qu'à la ville, un repas bon et bien sain comme celui des gourmets des villes, souvent dû au talent de la ménagère, ce qui lui mérite des compliments agréables, offerts avec cette confraternité qui existe entre les cultivateurs, bien satisfaire le plaisir qu'on a de bien manger avec des amis, sans cette affreuse arrière-pensée de la défense exceptionnelle, et souvent très-préjudiciable, qu'occasionne un repas donné à la ville. Il y a même dans les villes, des familles qui se sont vues à deux pas de la mendicité, par leur extravagance à donner des repas et des bals.

Une autre joie encore inconnue à la femme de la ville, est celle qui naît de la présence des visiteurs dans une ferme. J'entends par visiteurs, les personnes qui viennent pour prendre connaissance de la manière de faire d'un habile agriculteur et de celle de la femme. Là, encore, l'amour-propre trouve à se satisfaire, et d'une manière qui ne peut faire naître l'envie. N'est-ce pas un plaisir sans mélange que de voir admirer, et imiter, ce qui est plus doux encore, les choses qu'on a faites ?

Aux cultivateurs il appartient de se rapprocher le plus de la divinité ; créer et accroître en se servant, avec intelligence et savoir, des immenses ressources que nous offre la nature, si prodigieuse dans ses dons et souvent si souple à nos volontés, n'est-ce pas se rapprocher de Dieu ?.....

MME CORA MILLET, née
ROBINET.

Une heureuse vieillesse est le fruit d'une sage jeunesse, l'une a préparé à l'autre de nobles voluptés.

M. le Rédacteur,

Quoique depuis plusieurs semaines je ne me sois pas servi de vos aimables colonnes pour entretenir vos lecteurs, j'ose croire que vous serez encore assez bon pour m'accorder un tout petit espace, dans le but, cette fois est de faire connaître à tous ceux qui me liront, le mérite d'un spécifique combattant et anéantissant tout à la fois le Choléra Asiatique, ce fléau, la terreur de tous les peuples. Autrefois, quand le choléra faisait son apparition, on était convaincu d'avance qu'un grand nombre de victimes allaient succomber; aujourd'hui il n'en est plus ainsi. Depuis que le savant et habile médecin, M. le Dr. Crevier a découvert son Spécifique, connu sous le nom de "Gouttes Anti-Cholériques," on a pu, pour ainsi dire se rendre maître du fléau, en arrêtant ses effets désastreux. Pour cela, il nous suffit d'administrer à un cholérique les doses voulues par la prescription. Moi-même, je suis en état de certifier que les gouttes anti-cholériques de Monsieur Crevier ont produit à Plattsburgh, lieu de mon séjour l'année dernière, des effets, je puis dire, presque miraculeux, lorsque j'administrerai à des personnes certainement vouées à la mort quelques doses de ces remèdes. Aussi ces personnes m'ont elles mêmes priés de faire savoir à mes chers concitoyens du Canada les guérisons étonnantes qui, au moyen de cet inestimable Spécifique, se sont opérées chez elles; disant que c'était en même temps devoir et justice de faire connaître au public le Monsieur qui, par ses talents, sa patience et son énergie, a su arracher à la nature un secret dont le prix est infini pour tout le genre humain. Aussi sachons profiter de ce bienfait. Dieu, dans sa bonté, a voulu donner à notre siècle un homme qui, par ses heureuses découvertes peut aujourd'hui sauver des milliers de vie. Que chaque famille se procure au moins quelques fioles de ces gouttes, et convaincue par elle-même de ses effets merveilleux, elle en achètera encore, et ainsi, elle saura éloigner d'elle bien des maladies.

UN AMI DU PROGRES.

N. B.—Tous les journaux sont très-respectueusement priés de reproduire.

Respecte les cheveux blancs; cède la place à la vieillesse; ne dispute pas les honneurs dus à cet âge respectable.

MAUVAIS SYSTEME.

N'achetez point à crédit :

Une des causes les plus ordinaires des faillites dans le commerce de détail surtout, est, indubitablement, le système de crédit qui prévaut dans les transactions ordinaires dans les campagnes, dans les villages et les petites villes. Dans les grands centres, comme Montréal, ce système a disparu, au moins en grande partie, mais il existe dans les campagnes et il est la plaie du commerce. Par contre coup, cela rejuit sur le commerce en gros et devient ainsi une plaie générale. Il y a des gens qui, bien qu'avec de la monnaie au gousset, ont tellement l'habitude de s'endetter et de ne pas acheter au comptant, qu'ils achètent pour un cent de tabac ou deux sous de papier et le font marquer par le malheureux commerçant. Les conséquences de ce système sont abrutissantes et ruineuses. Pour tenir ces livres de crédit de quelques sous, il faut une personne exprès ; il faut la payer cette personne ; il faut compter avec les erreurs et les pertes involontaires ; de sorte que, pour faire face à cela, le vendeur ne pourra livrer sa marchandise à aussi bon marché qu'il pourrait le faire s'il était payé comptant. Ainsi donc, vendeur et consommateur y perdent. Et puis si votre compte contre penfant un an ou deux, naturellement, la note a grossi. Il y a des articles que vous ne vous rappelez pas bien d'avoir eus ; de là pour parler, inévitablement, parfois paroles aigres et bouillie entre des gens qui, jusque là, avaient été de bons amis. On le dit avec raison, les bons comptes font les bons amis. Eh bien ! le meilleur compte est celui de n'en pas faire du tout et d'acheter avec du comptant. L'acheteur pour du comptant a ordinairement à meilleur marché ; payant de suite il reçoit l'avertissement le plus éloquent de limiter ses dépenses à ses revenus. Il y a des gens qui, à crédit, achèteraient la moitié du fonds de marchandises du marchand voisin. Ils croient qu'ils ne seront jamais appelés à payer ! C'est une erreur d'autant plus malheureuse que, souvent, elle est la cause de la ruine de beaucoup de familles, vivant hier dans l'aisance et aujourd'hui ruinées, à cause des dettes qu'elles ont pu trop facilement contracter.

Achetez donc pour argent comptant et vous vous en trouverez mieux !

Nous nous rappelons avoir vu une peinture offrant une illustration fort bien imaginée et très vraie de ce que nous venons de dire.

Deux marchands étaient voisins. Il y avait rivalité et, en conséquence, lutte entre les deux. Tous deux avaient des avances, et un bon fonds de marchandises. L'un vendait à crédit et ne demandait presque jamais d'argent ; l'autre vendait à bien meilleur marché, jamais à crédit. Il arriva un jour qu'il le marchand qui avait vendu beaucoup à crédit se trouva ruiné ; ses livres étaient pleins mais son magasin et ses tablettes étaient vides. L'autre, au contraire, n'avait pas de livres ; les pratiques venaient encore acheter et ses tablettes étaient bien garnies. Le vendeur à crédit s'arrachait les cheveux de désespoir et il faisait une bien triste figure à côté de son rival, dont l'apparence tranquille contrastait avec les traits bouleversés de son malheureux antagoniste.

La morale de cela est que le marchand devrait toujours, autant que possible, vendre pour du comptant et, l'acheteur faisant de même, le système ruineux autant qu'ennuyeux des petits crédits disparaîtrait vite. Tout le monde ne s'en porterait que mieux.

—Gazette de Soré.

DU SEVRAGE DES COCHONS.

Quelques éleveurs sevrèrent les jeunes cochons quelques heures après leur naissance, et mettant aussitôt la truie au mâle ; mais, ce n'est pas le meilleur mode. Il vaut mieux introduire le mâle auprès de la truie une semaine après la parturition. A cette époque, on sépare tous les jours, la truie de ses petits, pendant quelques heures. Les petits ni la truie n'éprouveront aucun mal, si elle prend le mâle pendant qu'elle nourrit encore.

L'âge auquel les jeunes cochons peuvent être sevrés avec le plus d'avantage, est quand ils sont vieux de huit à dix semaines. Plusieurs les sevrèrent à six semaines ; mais alors ils ne font pas si bien. Il ne faut pas les sevrer tout d'un coup, mais par degrés. D'abord on les éloigne chaque jour de leur mère pendant quelques heures, et on les affame au point qu'ils mangent dans l'auge. On ne leur permet de sucer la truie que quatre ou cinq fois par jour.

Et à mesure que le temps avance, on retient davantage. A la fin on ne leur permet de têter qu'une fois le jour. On augmente leur nourriture en proportion.

Les cochons sont les animaux les plus faciles à sevrer, parce qu'ils apprennent à manger plus de bonne heure que les autres ; mais tout de même, il faut leur porter beaucoup d'attention. Leurs souilles doivent être propres, sèches, chaudes, et bien aérées. Durant une heure ou deux, le jour on les fait pâturer dans une bonne prairie, en été ; et l'hiver, on les envoie dans la cour avec les autres animaux, pendant le même espace de temps. Le bon air qu'ils y respirent, et l'exercice leur font du bien.

On doit leur donner une très bonne nourriture. Dans les premiers temps après qu'ils sont sevrés, on leur sert cinq ou six repas par jour. Au bout d'une dizaine de jours, on peut réduire d'un repas ; au bout d'une autre semaine, d'un autre, et l'on vient à la fin, à ne leur donner qu'un repas par jour.

Il faut leur donner une bonne provision d'eau claire et fraîche. Après chaque repas, on vide les auges, et on les nettoie comme il faut. Les cochons demandent à être proprement comme les autres animaux.

DES MANUFACTURES DE FROMAGE.

La fabrication du fromage est une industrie qui rapporte beaucoup plus de profits que celle du beurre. C'est un fait constaté par un grand nombre d'expériences. Et, malgré cela, il y a bien peu de personnes dans notre district qui se livrent à cette industrie. Pourtant, il n'y aurait rien de plus facile à organiser qu'une petite manufacture de fromage. Il n'est pas nécessaire pour faire une exploitation quelconque, d'avoir des milliers de piastres à sa disposition. Au reste, si un seul individu n'a pas ce qu'il lui faut pour entreprendre l'exploitation qu'il a en vue, pourquoi ses voisins, ses amis n'offrent-ils pas à l'homme entreprenant qui le premier a conçu une idée, de lui fournir le secours de leur intelligence et de leurs capitaux ? Pourquoi plusieurs personnes ne se mettraient-elles pas en société.

Les remarques que nous venons de faire s'appliquent à l'industrie en général. Mais nous ajouterons que dans la fabrication du fromage surtout, ces

idées sont applicables. Premièrement, il est constaté que les petites manufactures de fromage donnent généralement plus de profit que les grandes ; parce que celles-ci sont obligées d'aller chercher le lait trop loin, souvent par des chemins affreux, et, dans des temps encore moins agréables : ce qui est l'occasion de pertes considérables pour les propriétaires des manufactures. Secondement, une dizaine de cultivateurs peuvent, à eux seuls, fournir le lait d'une cinquantaine de vaches. Ils n'ont aucun capitaux à déboursier. Ils n'ont qu'à s'entendre entre eux pour convertir le lait de leur troupeau de vaches ordinaire, en fromage, au lieu de le mettre en beurre.

Comme l'on voit, dans chaque rang de toutes les paroisses, on pourrait avoir une manufacture de fromage qui rapporterait à ceux qui l'exploiteraient de grands profits.

La bâtisse où l'on fabriquerait le fromage peut être construite avec beaucoup d'économie. Il faut avoir le soin de la placer, néanmoins, dans un endroit où l'on puisse se procurer avec facilité, de la bonne eau fraîche, — de l'eau de source est préférable à toute autre.

Tout doit être bien propre dans cette bâtisse, et si l'on engraisse des cochons avec le résidu du lait, il faut placer les souilles loin de la bâtisse.

En outre du profit que peut donner la fabrication du fromage, il y a celui que l'on peut retirer de l'engrais des cochons — qui est ni moins grand, ni moins sûr.

Nous voyons tant d'avantages dans l'établissement de semblables manufactures, que nous ne saurions trop insister auprès des cultivateurs pour les engager à s'unir entr'eux pour réaliser l'idée que nous leur suggérons. Et si plusieurs ne veulent pas s'entendre, il y aurait un grand profit à faire pour celui qui établirait lui seul une manufacture, et l'alimenterait du lait qu'il achèterait des cultivateurs de la localité où se trouverait son exploitation, dont le lieu naturel est là où se trouvent de riches pâturages.

AGE DES ANIMAUX. Les marques de l'âge d'un cheval se déterminent d'après l'apparence des dents. Suivant La Fosse, le jeune, ces apparences sont : — Le cheval naît avec six dents molaires (mâchelières) dans chaque mâchoire ; le dixième ou le douzième jour

après, les dents incisives paraissent en bas et en haut et quatorze ou quinze jours après cette époque les deux intermédiaires surgissent ; celles du coin ne percent que trois mois après. A dix mois, les dents incisives sont de niveau devant moins qu'au milieu, et celles-ci moins que celles de derrière ; alors elles ont une cavité bien sensible. A douze mois cette cavité devient plus petite et l'animal fait voir quatre dents molaires de chaque côté, en haut et en bas, dont trois temporaires ou dents de poulin, puis une dent permanente, ou de cheval.

A dix-huit mois, la cavité des incisives est remplie, et il y a cinq mâchelières dont deux de cheval et trois de poulin. A deux ans, les premières dents de poulin dans chaque mâchoire, en haut et en bas, sont déplacées ; à deux ans et demi, ou trois ans, les dents permanentes incisives de devant tombent et font place à des dents permanentes ; à trois ans et demi, celles du milieu se déplacent également, et c'est à cette époque que les secondes dents de lait molaires tombent ; à quatre ans, le cheval présente six molaires, dont cinq de sa nouvelle dentition et une de sa dernière ; à quatre ans et demi, les incisives du coin tombent, et font place aux permanentes, et la dernière dent molaire temporaire disparaît ; à cinq ans, les crocs du cheval se présentent ordinairement : à cinq ans et demi, ils sont complètement sortis et la paroi intérieure des dents incisives, supérieures, qui était auparavant imparfaitement formée, est à présent de niveau avec les autres ; à cette époque il se forme dans les dents incisives une cavité dans la substance entre les parois intérieures et extérieures, et c'est la disparition de ceci qui marque l'âge ; à six ans, les parois des incisives de devant, en bas, sont remplies, les crocs sont aussi légèrement émoussés ; à sept ans la marque, ou cavité, aux incisives du milieu se remplit, et les défenses sont un peu un peu plus usées ; à huit ans, les incisives du coin sont également unies, et les crocs sont arrondis et raccourcis. Dans les juments les dents incisives n'ont qu'un signe ; à cette époque on dit que le cheval est âgé et qu'il a perdu sa marque ; mais aux yeux de bons connaisseurs, les dents présentent encore une indication suffisante. A neuf ans la rainure des défenses est presque usée, et les dents incisives de-

viennent un peu arrondies ; à dix ans, les apparences sont encore plus fortes ; à douze ans les crocs ne présentent plus qu'un chicot arrondi, les dents incisives penchant en avant, deviennent jaunes, et à mesure que la vieillesse avance, paraissent triangulaires et ordinairement inégales.

Pour faire paraître les chevaux plus jeunes qu'ils ne le sont réellement, les maquillons exécutent des opérations sur les dents, dites à la Bishop, d'après le nom d'un fameux opérateur, et qui consiste à pratiquer une cavité (croux) artificielle dans les incisives après que la cavité naturelle a disparu sous la main de l'âge, au moyen d'un outil dur et aigu, cette cavité est ensuite brûlée à blanc avec un instrument chaud. Mais il n'est aucun art au moyen duquel on puisse rendre aux crocs leur forme et leur longueur non plus que leurs rainures intérieures. C'est pourquoi l'on voit communément les meilleurs connaisseurs mettre le doigt dans la bouche d'un cheval, se contentant de tâter le croc. Aux connaisseurs de moins d'expérience, l'autres apparences se présentent en aide.

Les chevaux, lorsqu'ils sont vieux, présentent ordinairement un creux au-dessus des yeux, les sabots paraissent raboteux, la lèvre inférieure penche, et s'ils sont gris, ils deviennent blancs. Dans ce pays où l'on fait travailler les chevaux si de bonne heure, avant que leur structure ne soit consolidée, et où on les exerce constamment ensuite et souvent sur de mauvais chemins, il n'est pas rare de voir un cheval faible, débile et montrant tous les symptômes de la vieillesse à huit ans, excepté à sa bouche. Au contraire lorsque l'animal tombe en d'autres mains, à dix ou douze ans, il a toute la vigueur de la jeunesse, et ses dents sont les seules parties qui présentent quelque indication de la vieillesse. Il est donc plus utile d'examiner l'apparence générale de l'animal que de se guider entièrement d'après les marques des dents ; une adhésion trop stricte à celle-ci peut conduire à une grave erreur sous le rapport de l'âge des chevaux.

Beaucoup de bons connaisseurs en Angleterre ne veulent pas acheter de chevaux pour la chasse avant l'âge de huit ans, et ne les regardent dans la force de l'âge qu'à douze ans. Un monsieur à Dalwich, a érigé un monument à la mémoire de trois chevaux mort en sa possession à l'âge de 35, 37

et 39 ans, le dernier desquels fut emporté par une attaque de colique ; il n'y avait que quelques heures qu'il avait été attelé. Culley signale un cheval de 45 ans ; et l'on a eu un exemple récent d'un cheval qui avait vécu jusqu'à 50 ans. Blain fait la comparaison suivante entre la situation relative de l'état de la constitution du cheval et de l'homme, dans les circonstances ordinaires des soins à l'égard de chacun :

Les premiers cinq ans du cheval peuvent être considérés comme équivalents aux vingt premiers années d'un homme ; un cheval de 10 ans à un homme de 40 ans ; de 15 à un homme de 50 ans ; de 20 à un homme de 60 ans ; de 25 à un homme de 70 ; de 30 à un homme de 80 et de 35 ans à un homme de 90 ans.

ÉTENDUE DE TERRE CONVENABLE POUR UNE FERME.

L'étendue d'une ferme doit dépendre beaucoup des capitaux de l'agriculteur mais elle ne doit jamais être moindre de cent arpent en ce pays, lors même que le capital du fermier serait insuffisant pour la soumettre au meilleur état de culture à la fois. Les profits d'une ferme moins grande ne sont pas suffisants avec la plus grande frugalité, même, pour soutenir la famille d'un laboureur dans une certaine aisance. Ces remarques toutefois s'appliquent plus particulièrement aux cultivateurs propriétaires. Ceux qui louent des fermes feront bien de choisir celles qui sont au-dessous de leurs capitaux plutôt que celles qu'ils ne pourraient garnir d'animaux, ni cultiver d'une manière convenable. Il serait imprudent de payer des loyers pour une terre qu'on ne peut occuper avec profit faute de moyens suffisants, et cela pourrait aussi entraîner une chétive culture, ce qui ne serait profitable ni pour le propriétaire, ni pour le locataire. Mais comme le louage des terres n'est pas d'un usage très étendu en Canada, il n'est pas nécessaire de s'arrêter plus longtemps au sujet des baux ou des rentes. Les fermiers des vieux pays qui ont de la famille, puis des capitaux raisonnables, trouveront qu'il est de leur intérêt d'acheter des terres boisées, plutôt que de louer des terres usées à bail de courte durée. Les améliorations nécessaires ne peuvent se faire prudemment que par ceux qui sont propriétaires.

DES MOUTONS.

—00—

Si on ne l'a pas encore fait, on doit se hâter de séparer les béliers d'avec les brebis, et de donner aux agneaux de riches pâturages. Laissez avec eux quelques vieux moutons pour les conduire. Examinez le pis des brebis auxquelles vous avez enlevés leurs petits, et otez-leur du lait de temps en temps, si vous vous apercevez qu'elles souffrent. Donnez leur du sel et mettez leur du goudron sur le nez.

COMMENT METTRE LE POULAIN DANS L'ÉCURIE SANS TROUBLE.

Le second pas sera d'avoir le cheval dans l'écurie. Ceci doit être fait aussi tranquillement que possible, afin de ne pas exciter le cheval à craindre.

Le meilleur moyen à prendre c'est d'avoir un cheval tranquille dans l'écurie, et de l'attacher, alors marchez doucement auprès du poulain et laissez-le rentrer de son bon gré.

C'est à peu près impossible d'avoir des hommes qui n'ont jamais pratiqué sur ce principe, d'aller doucement et de considérer avant.

Ils ne savent pas qu'en maniant un cheval sauvage, que le bon vieux proverbe dit, que vouloir aller trop vite en besogne on gâte tout. Une mauvaise posture peut effrayer votre cheval, et peut lui faire croire qu'il est nécessaire de prendre la fuite à tout hasard pour sauver sa vie, et ainsi faire en deux heures l'ouvrage de dix minutes ; et cela serait de votre faute, et entièrement inutile : car le cheval ne saura pas excepté que si vous courez être capable de le devancer dans sa course, autrement vous seriez obligé de le laisser arrêter de son bon gré. Mais il ne cherchera pas à se sauver, sans que vous le forciez trop de près, s'il ne voit pas le chemin que vous voulez-lui faire prendre et s'il craint de rentrer n'entreprenez pas de le faire entrer, mais donnez-lui moins de place en dehors. En approchant tranquillement de lui, n'élevez pas les bras ; car cela serait ainsi pire que d'élever un bâton. Le Cheval n'ayant pas étudié l'anatomie il ne sait pas si vos bras vont se détacher ou non pour le frapper et s'il cherche à s'échapper entourez-le de près et vous voyant près, et ne lui faisant pas de mal, il va rentrer dans l'écurie pour avoir plus grand à se débattre. Aussitôt qu'il sera rentré dans

l'écurie, ôtez le cheval qui est attaché et laissez le poulain seul.

Fermez la porte de l'écurie, alors ce sera le premier moyen, vu qu'il ne saura pas comment en sortir, et il verra qu'il n'y a rien pour lui faire de mal alors donnez-lui quelques poignées d'avoine, et laissez-le seul pour à peu près quinze minutes, lui laissant le temps d'examiner la place où il est.—Id.

Nous avons eu le plaisir de faire connaissance le 26 août dernier avec trois compatriotes des États-Unis ; M. M. P. U. Vaillant F. X. Dufresne et L. S. Dumaîne tous trois de Natick, État de Rhode-Island. Le but de leur voyage en Canada était vraiment patriotique. Ils étaient à la recherche de terrains du gouvernement dans les Cantons de l'Est afin de venir s'y établir eux-mêmes et avec eux probablement une trentaine de compatriotes émigrés. Inutile de dire tout le plaisir que leur visite nous a causé et avec quel empressement nous leur avons fourni tous les renseignements en notre pouvoir.

Après une excursion d'une dizaine de jours dans les cantons du comté de Compton ils nous sont revenus mardi dernier enchantés de leur voyage et, ce qui vaut encore beaucoup mieux propriétaires chacun d'un beau lot de 200 acres en bois debout. C'est dans le Canton de Chesham voisin de ceux de Dutton et d'Emberton qu'ils ont fait le choix de ces six cents acres de terre. Ce canton est neuf mais le gouvernement est à compléter un chemin qui le traverse. On fait de grands éloges de ces terres quant à la qualité du sol, du bois etc. Les prix d'acquisition sont réduits trois chelins l'acre et les conditions faciles, quatre ans pour payer par versements. Le chemin de fer projeté entre cette ville et La Mégantie devra passer tout près sinon au milieu de ce canton.

Un autre avantage c'est que l'on peut s'y faire un bel établissement avec les moyens limités un très petit capital pourvu bien entendu que l'on soit décidé à travailler et à se faire cela dans la force du mot.

Ces braves intelligents et patriotiques Canadiens sont de suite retournés aux États Unis bien décidés et certains de revenir au printemps avec leurs familles et bon nombre de compatriotes désireux d'en faire autant c'est-à-dire de s'établir dans la forêt pour y fonder une

de ces colonies qui en peu d'années deviennent des campagnes florissantes plus belles et plus riches que la plupart des vieilles paroisses. Puissent ils réussir à ramener avec eux des centaines de compatriotes ! Car nul doute que ce bel exemple portera des fruits.

Nous félicitons ces trois hommes dévoués et énergiques sur leur résolution, et nous leur souhaitons tout le succès possible dans l'œuvre si éminemment nationale et patriotique qu'ils ont entreprise. A leurs compatriotes émigrés de marcher sur leurs traces !

P. S. M. Rivard autre Canadien du même lieu vient d'arriver ici dans le même but. Il est à l'œuvre.—*Pionnier*.

COLONISATION.

MM. les Editeurs du Pionnier de Sherbrooke :

Messieurs,—Je suis heureux de voir que la Province de Québec veut et prend des moyens pour coloniser les terres nouvelles. Étant un nouveau colon moi-même, je ne puis demeurer muet, dans un temps où un mot peut faire tant de bien. J'eus l'idée, voilà quelques années, de m'établir dans un Township nouveau, et ce ne fut qu'après beaucoup de réflexions que je me décidai. Je vous assure que les premières années de nouveau colon pour moi ont été pénibles ; e a. d. ce n'était pas l'ennui des vieilles paroisses ni des anciens plaisirs des grands centres ; mais étant marié dans une famille assez à l'aise, les parents de mon épouse furent peinés de voir leur fille ainsi enfoncée dans les bois, et mes anciens amis me traitaient d'homme sans capacité, parcequ'ils disaient que je pouvais bien vivre comme les autres dans les vieilles places ; qu'un tel et un tel vivaient bien et qu'ils y faisaient de l'argent ; et même un de ceux qui certainement aurait dû m'encourager m'insulta bien fortoment en m'accusant d'avoir ou la lâcheté de m'enfoncer dans les bois. Cette même personne aujourd'hui a bien changé de manière d'agir, puisqu'elle est aujourd'hui très encouragée à envoyer des nouveaux colons. On dit toujours que l'argent change les esprits. En apparence, je crois que c'est le cas : je suis heureux du changement.

Je vous fais un récit qui ne flatte pas mes anciens amis. Si je le fais ce n'est pas pour faire peine à qui que

ce soit : c'est pour donner à connaître à vos lecteurs les sacrifices que j'ai faits, et je rends grâce à Dieu de m'avoir fait prospérer dans les bois, beaucoup plus qu'il y avait d'abord songé.

Il n'y a que quelques années que je suis sur ma nouvelle terre, que ne me coûte pas bien cher, et je vois que mes récoltes me donnent autant qu'une vieille terre des paroisses, qui coûterait de sept à huit mille piastres, et cependant je n'évalue ma terre qu'à trois mille piastres ; mais elle vaut autant que l'autre puisqu'elle donne autant de profit. Certainement, on dira que c'est dans le bois, loin du monde. Ce n'est pas le cas ; il y a du monde ici des gens qui sont du vrai monde, pas mélangé de paresseux ; c'est pur.

Il y a un grand mal qui retarde la colonisation ; 1o. La lâcheté des jeunes canadiens pour se mettre à l'ouvrage : il faut qu'ils fassent leur vie de garçon chez leur père, à dépenser au plaisir ce qui les établirait dans les Townships. 2o. La lâcheté d'un grand nombre qui peuvent aider à la colonisation et qui ridiculisent ceux qui s'y engagent. 3o. C'est que le monde est plus porté à croire les faux récits des colons paresseux et sans talent, qui sont obligés de quitter leurs terres pour cause de paresse, que de croire les bons rapports qui sont donnés par des colons pratiques.

Allons, jeunes gens des vieilles paroisses, faites un effort et venez, aussi vous, vous acheter des terres. N'attendez pas qu'il soit trop tard. N'ayez pas honte de faire ce que vos ancêtres ont fait ; ils sont bien partis de la belle France pour venir coloniser le beau pays du Canada ; ils ont fait plus de sacrifices que vous n'en feriez en vous établissant dans nos beaux Townships. Vous n'aurez pas comme eux à vous défendre contre les tribus sauvages, qui leur faisaient la guerre à tout instant. Je vous invite à venir jouir du bonheur de la vie de colon, comme j'en jouis et plusieurs autres que je connais.

A la résidence d'un

COLON.

Townships de l'Est, 18 août, 1870.

Il n'y a pour l'homme que trois événements : naître, vivre et mourir. Il ne se sent pas naître, il souffre à mourir, et il oublie de vivre.

Les conseils de la vieillesse éclairent sans échauffer, comme le soleil d'hiver.

P E N S E E S .

Mettez de l'eau dans votre vin, et vous n'y mettrez point de larmes.

Que le vin fait faire des choses dont on rougit quand on est à jeun !

MARCHE EN GROS.

Montréal, 29 août.

Le marché aux farines est incertain cet avant-midi, et les prix sont presque sans changement. Reçu ce matin par le Grand-Tronc, 1,400 quarts ; par le Canal Lachine, 120 quarts.

Farine par 196 lbs. Super. Extra, 6.40 à 6.60 ; Extra 6.00 à 6.25 ; de goût 5.75 à 5.85 ; Superfine blé du Canada, 5.25 à 5.30 ; Superfine blé de l'Ouest 4.90 ; Superfine forte du Canada, 5.40 à 5.60 ; farine forte de Boulanger 5.80 à 6.00 ; superfine coté de l'Ouest (Canal Welland) 5.00 à 5.05 ; marques de la cité superfine blé de l'Ouest 5.00 à 5.05, Superfine du Can. la No. 2 4.75 à 0.00 ; No. 2 des Etats de l'Ouest 4.40 ; Fine 4.40 à 0.00 ; Moyenne 4.00 à 0.00 ; Recoupes 3.25 ; Farine en sac du Haut-Canada 2.65 à 2.75 par 100 lbs. selon la qualité ; farine en sac de la cité (livrée) 2.90 à 2.95.

Farine d'avoine par quart de 200 lbs.—Tranquille, de 4.75 à 5.00, selon la qualité.

Blé, par minots de 60 lbs.—No; 2 des Etats de l'Ouest du Printemps nominal à 1.04 à 1.05 en entrepôt. Les vendeurs et les acheteurs ne s'accordent pas dans les prix.

Pois par 66 lbs.—Peut être coté à 85c. à 87½ c.

Orge par 48 lbs.—Les cotes sont nominales à 70c.

Blé-d'Inde par minots de 56 lbs.—Nominal à 75 à 77½c.

Seigle par 56 lbs.—Tranquille.

Avoine par mts de 32 lbs.—Dernière vente pour exportation à 38 à 40c.

Saindoux par lb.—Lourd de 13½ à 14c.

Lard par quart de 200 lbs.—Ferme ; Mess 29.00 à 29.25 ; mess mince 23.50 à 00.00 ; prime mess 24.00 à 00.00 ; prime 22.00 à 00.00.

Beurre par lb.—Forme 20c à 21c de l'Ouest ; de choix 00 à 00c.

Fromage par lb.—Ferme 11½ à 11¾c pour manufacture de choix.

Alcalis par 100 lbs.—Premières 5.80 à 0.00 selon la qualité ; secondes 5.25 à 0.00 ; troisième 4.50 à 0.00. Perlasse nominale à 7.30 à 7.35.

Voici les prix des grains chez les marchands de cette ville :

Orge par 50 lbs.....	£0	2	9
Avoine par 36 lbs.....	0	2	3
Pois par 66 lbs.....	0	4	6
Graine de lin.....	0	0	0

1870-1871
Journal d'Agriculture

St Hyacinthe 1 sept 1870.

FARINE—Fleur, ex. supérieure	\$5 50	a	6 55
“ en poche p 100 lbs	3 50	a	3 75
GRAINE—Orge par minot	0 00	a	0 80
Avoine do	0 40	a	0 50
Gaudriole do	0 60	a	1 00
Pois do	0 75	a	0 80
Blé do	1 20	a	1 40
Blé-d'inde do	0 80	a	0 00
Sarrazin do	0 60	a	0 00
VOLAILES—Dindes par couple	0 00	a	1 50
Oies do	0 00	a	0 00
Canards do	0 00	a	0 40
Poules do	0 50	a	0 60
Poulets do	0 25	a	0 30
VIANDES—Bœuf à la livre	0 25	a	0 10
Do par quartier	0 4	a	0 6
Veau au quartier	0 60	a	1 00
Mouton, par quartier	0 60	a	0 00
Lard par livre	0 13	a	0 15
Do par 100 lbs	08 00	a	09 00
DIVERS—Patates au minot	0 40	a	0 00
Beurre en livre	0 19	a	0 0
Do en tînette	0 00	a	0 00
Sucre d'érable	0 10	a	0 00
Œufs la douzaine	0 11	a	0 12
Suif la livre	0 00	a	0 0
Foin par 100 bottes	6 0	a	7 0
Paille do	3 0	a	0 0
Choux la pièce	0 0	a	0 11
Miel la livre	0 10	a	0 0
Savon do	0 10	a	0 00
Oignons la tresse	0 20	a	0 25
Fèves le pot	0 3	a	0 00
Laine	0 23	a	0 25
Navets la pièce	0 0	a	0 10
Pommes par minot	1 20	a	1 50
do quart	3 00	a	4 0
Tabac par lb	0 10	a	0 17

Montréal 2 sept 1870.

FARINE—Blé par 100 lbs	15 0	a	15 6
Farine d'avoine	12 6	a	15 0
Do de blé-d'inde	9 6	a	11 0
Do de sarrazin	6 6	a	7 9
GRAINE—Blé par minot	0 0	a	0 0
Orge do	3 4	a	4 0
Pois do	4 6	a	4 0
Avoine do	2 9	a	2 6
Sarrazin do	2 9	a	3 6
Blé-d'inde	4 0	a	4 6
LEGMES—Patates au sac	4 3	a	4 6
Pèves par minot	7 6	a	0 0
Oignons par tresse	0 5	a	0 6
LAITIÈRE—Œufs par doz	0 9	a	1 0
Beurre frais par lbs	1 6	a	1 8
Do salé do	0 10	a	1 1
Fromage do	0 9	a	1 0
DIVERS—Sucre d'érable do	0 6	a	0 7
Miel	0 6	a	0 7
Saindoux par lbs	0 0	a	1 8
VIANDES—Bœuf à la livre	0 4	a	0 9
Lard do	0 7	a	0 8
Mouton à la livre	0 4	a	0 5
Agneau au quartier	2 6	a	6 7
Veau à la livre	0 4	a	0 6
Lard frais par 100 lbs	40 0	a	45 0
Bœuf do	25 0	a	30 0
VOLAILES—Dindes par couple	7 0	a	8 0
Dindes jeunes do	4 0	a	6 0
Oies do	4 0	a	6 0
Canards do	3 6	a	4 0
Poules do	3 0	a	3 9
Poulets do	1 3	a	2 0
GIBIERS—Canards sauvages	0 0	a	0 0
Pigeons	1 0	a	1 3
Perdrix	0 0	a	0 0
Lièvres couple	0 0	a	0 0
Foin, 1re qualité par 100 lbs	\$6	a	8
2me qualité	5	a	6
Paille, 1re qualité	3	a	4

Québec, 2 sept 1870

FLEUR—extra supérieure	\$6 25	a	7 00
Extra	6 25	a	6 50
Fancy	6 00	a	6 20
Supérieure No 1	5 50	a	6 00
Do forte	6 25	a	6 50
Do No 2	5 10	a	5 20

En poche No 1 p 100 lbs	2 70	a	2 80
Gruau p bri de 200 lbs	6 00	a	6 75
Farine d'avoine	6 00	a	6 25
Do de blé-d'inde, blanc			
par 200 lbs	5 00	a	5 25
Do do do de jaune	4 50	a	5 00
VIANDES—Bœuf, par 100 lbs	8 00	a	8 50
Do par livre	0 6	a	0 10
Mouton do	0 10	a	0 12
Agneau par quartier	0 60	a	1 00
Lard frais par 100 lbs	9 50	a	10 00
Do par livre	0 9	a	0 11
Lard salé do	0 13	a	0 14
Jambon frais	0 10	a	0 12
Do salé et fumé	0 14	a	0 15
POISSONS—Saumon p bri 200 lbs	14 0	a	0 00
Do par lbs	0 8	a	0 10
Morue verte par bri	4 25	a	4 25
Do en paquet	0 0	a	0 0
Do par lbs	0 2	a	0 3
Morue sèche par quintal	5 25	a	5 50
Huile de morue par gallon	0 0	a	0 61
Hareng du Labrador	3 50	a	4 50
DIVERS—Beurre frais par livre	0 20	a	0 21
Do salé do	0 17	a	0 18
Volailles par couple	0 70	a	0 00
Dindes do	2 50	a	0 0
Oies do	1 50	a	1 75
Canards do	0 00	a	0 00
Patates par minot	0 25	a	0 40
Oignons par baril	0 00	a	0 00
Avoine par minot	0 40	a	0 45
Pois do	1 65	a	1 00
Œufs, par doz	6 13	a	0 14
Fromage par lbs	0 13	a	0 14
Sucre d'érable p lbs	0 8	a	0 9
Pommes par bri	3 50	a	4 00
Laine p lbs	0 28	a	0 33
Bois par cordes, 2 1/2 p	2 25	a	3 00
Foin par 100 bottes	7 0	a	8 50
Paille do	3 50	a	4 00
PEAUX—Vertes, inspect., p 100 lb	9 50	a	10 00
De moutons, non prép. ch.	0 50	a	1 00
De veau do p lb.	0 15	a	0 0

TAUX DU CHANGE.

St. Hyacinthe, 7 Sept.
Greenbacks achetés à 14 1/2 p c de dis
compte en argent courant.
Argent acheté à 7 p. c.
Petites monnaies achetées à 12 p. c.
de discompte.
Or, à New-York, le 6 Sept., à
2 hrs. P. M., 114 1/2.
CORCORAN & ST. JACQUES,
Courtiers de St. Hyacinthe.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE ROUVILLE.

—030—
L'Exposition Agricole du Comté de Rouville,
aura lieu à Rougemont, Mercredi, le 28 Septem-
bre courant à dix heures A. M.
J. U. MESSIER,
Secrétaire-Trésorier.
Rougemont 1 Septembre 1870.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE BAGOT.

L'Exposition annuelle d'Animaux et de Pro-
duits de Manufactures Domestiques de cette
Société aura lieu au Village de la Paroisse de
ST. LIBOIRE, MERCREDI, le CINQ OCTO-
BRE prochain, à DIX heures A. M.
Par ordre,
P. S. GENDRON,
Secrétaire-Trésorier.
Ste. Rosalie, 1er Septembre 1870.

Le Concours Provincial AGRICOLE et INDUSTRIEL POUR 1870

Ouvert au monde entier!
Aura lieu en la Cité de Montréal
MARDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI
13, 14, 15 ET 16 SEPTEMBRE
SUR LE TERRAIN, AVENUE MONT-ROYAL
Près de Mile-End.
Prix offerts \$12,000 à \$15,000

Pour la liste des prix et les blancs d'entrée
dans les deux départements, s'adresser au Sec-
rétaire du Conseil d'Agriculture, No. 615, rue
Craig, à Montréal, ou aux Secrétaires des So-
ciétés d'Agriculture de Comté, qui en seront
ampement pourvus.
Les entrées dans le département Agricola
devront nécessairement être faites le ou avant
Samedi, le 27 AOÛT, mais pour les produits
agricoles, ce temps sera prolongé jusqu'à Sa-
mardi, le 3 Septembre, ainsi que pour les objets
du département Industriel.
N.B.—Messieurs les concurrents voudront
bien faire leurs entrées aux dates spécifiées ci-
haut, après lesquelles le Secrétaire les refusera
intelligiblement; et ordie étant nécessaire pour
terminer les bâtisses et autres préparatifs de
l'Exposition.

Des arrangements seront faits avec les prin-
cipales lignes de Chemin de Fer et de Naviga-
tion, pour rapporter, franco, à destination, tout
objet ou animal exposé qui n'aura pas été
vendu.
Pour plus amples informations, s'adresser au
soussigné, Secrétaire du Conseil d'Agriculture
de la Province de Québec.
GEORGES LECLERE,
Secrétaire C.A.P.Q.
Montréal, 14 juin 1870.

PROVINCE DE QUÉBEC. CHAMBRE DU PARLEMENT. BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser
à la Législature de la Province de Québec pour
obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LO-
CAUX, portant concession de privilèges exclu-
sifs ou de pouvoirs de Corporation pour les
fins commerciales ou autres, ou ayant pour but
de régler des arpentages ou définir des limites,
ou de faire toute chose qui aurait l'effet de com-
promettre les droits d'autres parties, sont par
les présentes notifiées que, par les règles du
Conseil Législatif et de l'Assemblée Législa-
tive respectivement (lesquelles règles sont pu-
bliées au long dans la "Gazette Officielle de
Québec") elles sont requises d'en donner
DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et
distinctement la nature et l'objet de la dite
demande), dans la "Gazette Officielle de Qué-
bec," en anglais et en français, et aussi dans un
journal anglais et dans un journal français pu-
bliés dans le district concerné, et de remplir les
formalités qui y sont mentionnées. Le pre-
mier et le dernier de tds avis devant être en-
voyés au Bureau des Bills Privés de chaque
Chambre.
Toutes pétitions pour Bills Privés doivent
être présentées dans les "trois premières se-
maines" de la session.
BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
Greffier du Con. Lég
G. M. MILR,
Greffier de l'Ass. Lég.
Québec, 4 juillet 1870.